

Philippe Krämer
Universität Potsdam
Institut für Romanistik
Emmy Noether-Nachwuchsgruppe „Philologie und Rassismus im 19. Jh.“
Am Neuen Palais 10, Haus 19
D - 14469 Potsdam
Ph.kraemer@gmx.de

Volcy Focard : créolistre réunionnais, créolistre français

(Section 15 : Histoire de la linguistique et de la philologie)

Le but de cette présentation est de situer le travail de Volcy Focard dans le cadre de la créolisation française de la fin du XIXe siècle et, dans une perspective plus large, dans la philologie contemporaine.

L'article intitulé *Du patois créole de l'île Bourbon* paraît dans le *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l'île de la Réunion* en 1885.¹ L'île de la Réunion voit à cette époque la publication de plusieurs textes sur le créole qui paraissent tous dans ce même périodique, notamment les travaux de Hugo Schuchardt² et de Auguste Vinson.³ En même temps la créolisation française⁴ connaît un premier essor en France métropolitaine et dans les autres (ex-)colonies créolophones.⁵

Comment le travail de Focard s'inscrit-il donc dans ce contexte scientifique ?

Tout comme d'autres branches de la philologie du XIXe siècle, la créolistique n'échappe pas à la domination discursive des théories raciales. Bien au contraire, la créolisation fait apparaître d'autant plus clairement les problèmes épistémologiques qui résultent de la « mixité » des langues et du « métissage » humain. C'est notamment le travail de Charles Baissac⁶, cité par Focard, qui montre l'amalgame entre hiérarchisation raciale et jugement linguistique par le biais d'une logique historico-généalogique des civilisations.⁷

Le paradigme naturaliste⁸ exerce son influence non seulement sur les linguistes métropolitains, mais il se manifeste autant dans les écrits de Auguste Vinson, Réunionnais lui aussi.⁹

La comparaison du texte de Focard avec ceux d'autres créolistes contemporains montrera, cependant, qu'une orientation racialiste n'est pas sans alternative. Même en utilisant le texte de Baissac comme source, Focard arrive à garder sa distance d'un raisonnement racialiste hiérarchisant. A la différence de Vinson, il s'abstient grossièrement d'une perspective biologiste en prenant une position qu'on pourrait presque qualifier de « sociolinguistique » prématuée. Ce que Focard partage avec Vinson, par contre, c'est la perspective essentiellement normative de la langue en partant du niveau lexical et notamment du langage écrit. A cet égard, il ne suit pas la linguistique naissante qui se tournera vers le langage parlé comme objet d'étude préféré, sinon uniquement admis.

La créolistique du XIXe siècle exhibe, dès ses premiers fondements, une diversité discursive remarquable au sein d'une même branche philologique, au sein d'une seule région géographique (avec une petite communauté scientifique dont les acteurs se connaissent souvent personnellement) et dans une période relativement courte. Cette branche de la philologie vient

¹ Focard 1885.

² Schuchardt 1884. Ce texte fut publié deux ans avant dans *Romania*, cf. Schuchardt 1882.

³ Vinson 2006 (1883).

⁴ Créalistique française als Begriff

⁵ Baggioni 1999; Chaudenson 1981.

⁶ Baissac 1880.

⁷ Krämer 2012.

⁸ Desmet 1996.

⁹ Vinson 1885.

Philippe Krämer
Universität Potsdam
Institut für Romanistik
Emmy Noether-Nachwuchsgruppe „Philologie und Rassismus im 19. Jh.“
Am Neuen Palais 10, Haus 19
D - 14469 Potsdam
Ph.kraemer@gmx.de

s’ajouter aux exemples qui ont désormais démontré qu’il faut nuancer l’hypothèse Saïdienne.¹⁰ Si cette hypothèse reste généralement valide – aussi en créolistique – pour autant qu’elle identifie le discours prédominant de l’époque, il faut constater que des résistances discursives étaient possibles et qu’elles le seront aussi dans la créolistique actuelle, pourvu qu’elle réussisse à prendre l’habitude d’une autoréflexion critique.

Celle-ci a pourtant hérité d’un autre doute depuis les premiers travaux créolistes : La question de la légitimité de la discipline paraît hanter les créolistes jusqu’à nos jours. On lira dans des travaux récents qu’il faudrait prouver une « exceptionnalité » des langues créoles afin de pouvoir maintenir la raison d’être de la discipline.¹¹ Ces déclarations rappellent les remarques des créolistes du XIXe qui, eux aussi, éprouvent un besoin de se justifier pour leur choix d’un objet d’étude perçu comme « illégitime ».

Bibliographie

- Auroux, Sylvain** (Ed.) : *Histoire des idées linguistiques. Tome 3: L'hégémonie du comparatisme.* Liège: Mardaga.
- Baggioni, Daniel** (1999) : La naissance de la créolistique. In: Auroux, Sylvain (Ed.) : *Histoire des idées linguistiques. Tome 3: L'hégémonie du comparatisme.* Liège: Mardaga. 253-261.
- Baissac, Charles** (1880) : *Etude sur le patois créole mauricien.* Nancy : Berger-Levrault et Cie.
- Chaudenson, Robert** (1981) : *Textes créoles anciens. (La Réunion et Ile Maurice)* Comparaison et essai d’analyse. Hamburg: Buske.
- Desmet, Piet** (1996) : *La linguistique naturaliste en France (1867-1922) : nature, origine et évolution du langage.* Louvain : Peeters.
- Focard, Volcy** (1885) : Du patois créole de l’île Bourbon. In: *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l’île de la Réunion*, année 1884. 179-239.
- Krämer, Philipp** (2012) : Kreolische Philologie und ‘raciologie appliquée’ bei Charles Baissac.” In : Markus Messling / Ottmar Ette (Ed.): *Wort Macht Stamm. Rassismus und Determinismus in der Philologie (18./19. Jh.).* Munich : Fink. 253-268
- McWhorter, John H.** (2005) : Defining Creole. Oxford et. al.: Oxford University Press.
- Messling, Markus / Ottmar Ette** (Ed.) : *Wort Macht Stamm. Rassismus und Determinismus in der Philologie (18./19. Jh.).* Munich : Fink
- Saïd, Edward W.** (2003 [1978]) : *Orientalism. Western Conceptions of the Orient.* Londres : Penguin.
- Schuchardt, Hugo** (1882) : Sur le créole de la Réunion. In : *Romania* 11 : 589-593.
- Schuchardt, Hugo** (1884) : Sur le créole de la Réunion. In : *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l’île de la Réunion*, année 1883. 54-61. [Reproduction de Schuchardt 1882]
- Vinson, Auguste** (2006 [1883]) : *Les origines du patois de l’île Bourbon.* Présenté et annoté par Monique Payet. Saint-Denis de La Réunion : Association Tangol (Langue créole de La Réunion – Textes Anciens, Vol. 1).
- Vinson, Auguste** (1885) : Etude sur Haeckel. Le Lamarckisme. In : *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de l’île de la Réunion*, année 1884. 87-96.

¹⁰ Saïd 1978.

¹¹ McWhorter 2005.